



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

**AU QUOTIDIEN,
MA CMA
M'ACCOMPAGNE
ET ME SOUTIENT**

**AUJOURD'HUI,
JE M'ENGAGE...
JE VOTE**

Thierry Meunier, artisan boulanger

**ÉLECTIONS DANS LES CMA
DU 1^{er} AU 14 OCTOBRE 2021**

***Artisans, votez en ligne sur artisansvotons.fr
ou par courrier***

Vous serez appelé.e au mois d'octobre 2021 à voter pour des femmes et des hommes, chefs d'entreprise artisanale comme vous, qui siègeront au sein de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) locale ainsi qu'à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat régionale.

Un enjeu important pour l'économie française, l'emploi mais aussi la formation des jeunes.

POURQUOI VOTER ?

L'artisanat en France, ce sont 1,7 million d'entreprises !

- **Voter, c'est exprimer votre choix et montrer votre intérêt pour votre CMA ! Plus, vous serez nombreux à voter, plus le secteur de l'artisanat aura de poids auprès des pouvoirs publics !**
- Voter, c'est **bénéficier d'un accompagnement et d'une offre de services adaptés** à vos besoins quotidiens de chef d'entreprise !
- Voter, c'est avoir la garantie d'**une CMA forte et influente pour représenter vos intérêts** dans les schémas d'aménagement et de développement économique territoriaux !



COMMENT VOTER ?

Simple et rapide

- Pas besoin de vous déplacer, vous votez depuis votre bureau, en quelques minutes seulement, du 1^{er} au 14 octobre 2021, par internet ou par correspondance !



A QUOI SERT MA CMA ?

- Votre **CMA est la voix et la représentation d'un secteur économique de poids : l'artisanat.**
- Elle vous **accompagne au quotidien et à chaque étape de la vie de votre entreprise** dans les projets de création, de transmission, de formation, de transition énergétique ou numérique, de développement territorial ou international... pour construire l'économie de demain.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur artisansvotons.fr